

Dernier cri

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 47

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206448>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haassenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

SERVICE GRATUIT

du journal, durant les mois de **Novembre**
et **Décembre** 1909, aux nouveaux abonnés
d'**UN AN**, à partir du **1^{er} JANVIER 1910**.

LE PACTE AVEC LE MÉDECIN

Le document suivant, conservé aux Archives de l'Etat de Vaud, est curieux à plus d'un titre. Il montre que les hommes de l'art de jadis, savaient se faire payer leurs soins mieux qu'on ne se le figure communément. On y voit aussi, mêlé à l'affection véritablement profonde que devaient avoir ses parents, pour une jeune malade de Rougemont, l'esprit pratique de montagnards, pour lesquels la médecine est un métier comme un autre, un métier qui permet de marchander, comme on le fait en achetant une pièce de toile, une vache ou un lopin de terre.

Convention passée entre M. le chirurgien Piffard, français de nation, domicilié présentement à Martigny, d'une part, et Honnête P. Cottier, de Rougemont, d'autre part.

L'an mil sept cent septante-neuf, et le vingt-unième jour du mois de février, par devant moi notaire juré public, et présents les témoins au bas nommés, se sont personnellement constitués : Mons. Joseph-Marie Piffard, de Lyon-Saunier en Franche-Comté, domicilié présentement à Martigny, en sa qualité de célèbre chirurgien, d'une part, et Honnête Pierre Cottier de Rougemont, agissant en qualité de tuteur judiciairement établi de X, du dit lieu, assistée d'Honnête XX, frère de la dite pupille, d'autre part ; lesquels de leur gré ont fait la convention suivante, par laquelle la dite X se trouvant affligée de la dite et triste maladie, appelée le *manry*. (Il s'agit évidemment, de la *manie*, nom donné autrefois à la démence. — Réd.) ses dits parents désirant trouver moyen à la guérison, et d'employer à cet effet, tous les moyens possibles par les secours du dit M. Piffard, à l'aide de la Providence ; c'est pourquoi il a été convenu entre les parties :

1^o Le dit M. Piffard se rendra avec la dite malade, pour le plus tard au dit Rougemont, où il fera séjour pour être mieux à la portée de lui donner tous ses soins.

2^o Le dit M. Piffard sera chargé de supporter à ses frais, tous les remèdes qu'il jugera à propos de lui administrer pendant le cours de la cure, au moyen de quatre Louis d'or neufs, espèces, que le dit tuteur lui a livrés dans ce moment, une fois pour toutes à ce sujet.

3^o Le dit tuteur payera annuellement par mois au dit M. Piffard, le montant de 12 écus petits pour sa pension et son entretien, laquelle pension durera pendant le cours de la cure, qui est déterminé à 6 mois, et si la guérison peut avoir lieu avant le dit terme, au souhait des deux parties, la dite pension finira dès le moment de dite guérison.

4^o Le dit tuteur sera obligé de fournir au dit M. Piffard, un cheval une fois par semaine pour aller à l'endroit le plus près du canton de Fribourg entendre la messe, et cela gratis.

5^o Le dit tuteur s'engage et promet payer au dit M. Piffard la somme de cinquante-cinq Louis d'or neufs, au cas qu'avec le secours de Dieu, il parvienne à rendre la malade dans sa pleine santé, et cela à titre de récompense pour ses talents, de la quelle somme il lui en a été livré présentement cinq Louis neufs comptant, et le surplus de susdite somme consistant en cinquante Louis neufs seront payables à la fin de la cure ; laquelle le susdit Piffard se flatte de ne pas passer le susdit terme de 6 mois, et qui sera à cette époque soumise à l'examen d'experts, si le cas échet, et que les parents de la malade le requièrent ; que si contre attente la dite guérison n'a pas lieu, il ne lui sera payé que les cinq Louis qu'il a reçus, et le dit tuteur ne sera recherché en façon que ce soit pour les cinquante Louis, ci-devant réservés ; pour sûreté desquelles conditions les dites parties ont obligé leurs biens.

Ainsi fait et passé à Bex, dans la Maison de Ville, sous les autres clauses requises, en présence des Honnêtes Jean-Jaques Pièce et Jean-François Pachoud, hôte à la dite Maison de Ville.

J. S. VEILLON.

POUR UN NOM

Quelques-uns de nos abonnés continuent avec un zèle inlassable à chercher un mot français, correspondant au mot allemand de *Heimatschutz*. L'un d'eux nous écrit de Montreux pour proposer de forger un vocable tout neuf : *patrisme*, comme on dit militarisme, patriotisme, féminisme, etc. *Patrisme*, ajoutez-il, serait au moins un seul mot, pas trop long.

A notre sentiment, ce terme aurait en revanche le gros inconvénient d'être pour le public de langue française aussi obscur que *Heimatschutz*.

DERNIER CRI

L'AUTRE jour, devisant au coin du feu, quelques personnes se sont mises en tête d'organiser une exposition de... Devinez !... Je vous le donne en cent...

Une exposition de sauvetage. Quoi ! cela ne vous fait pas sourire ?... Ecoutez un peu.

Une indiscretion nous a révélé ce projet mirifique, encore que secret, et dont la réalisation est plus ou moins problématique. Mais, patience, l'opinion publique ne tardera pas à en être saisie par la voie naturelle et complaisante des journaux et suivant la formule traditionnelle : « On parle de... » ou « Nous apprenons... » ou ce qui mieux est : « On nous écrit... »

Alors, si l'opinion publique ne proteste pas, alléguant la multiplicité des fêtes, des expositions, des réjouissances de tout genre, la dureté des temps — car il n'est même pas besoin qu'elle se montre favorable pour encourager le zèle

des organisateurs — l'affaire est faite : nous aurons l'exposition cantonale, nationale ou internationale de sauvetage.

Et voici ce qu'on y verra. Mais il est bien entendu, n'est-ce pas, que tout ceci reste entre nous.

Sur la rive du lac, à Vidy ou ailleurs, on disposera divers décors : une maison de quatre étages qui, grâce à une rampe de gaz, paraîtra incendiée ; plus loin un chemin de fer à catastrophe (comme pour les petits enfants) avec wagons se télescopant ; près de là, une pharmacie, afin de démontrer les secours aux blessés ; un petit puits de mine avec grisou à volonté ; sur le lac, toutes les variétés de sinistre maritime, navire en détresse, cuirassé échoué, naufragés sur radeau, noyés, inondés, etc.

Il faut ajouter une chaussée sur laquelle, toutes les dix minutes, un cheval s'emportera, traînant un fiacre déséparé, et traçant un sanglant sillon au milieu des curieux qu'il conviendra de ne pas prévenir.

Dans une rue étroite, un omnibus écrasera des passants sourds ; et le long d'un sentier fleuri une escouade de bicyclistes renversera les bonnes d'enfants et les moutards.

Ajoutons les chiens enragés, dont un chenil sera toujours rempli ; au signal donné, on lâchera un ou deux spécimens, en grande crise ; et allez donc !

La maison incendiée sera couronnée de couvreurs chargés de jeter des tuiles et des gravats sur les gens d'en-bas.

Des courses de voitures ambulancières seront organisées avec prix en espèces pour professionnels et objets d'art pour amateurs.

Notons aussi la bombe déposée par de coupables anarchistes, qu'il s'agira d'enlever et de porter au commissariat sans la faire éclater.

Citons également l'attaque du haut-mal et de la syncope ; l'éboulement, l'avalanche et la chute dans un précipice (section alpine), la lutte contre les loups (section forestière), l'asphyxie dans les fosses d'aisances (section d'hygiène) et la mort par le poêle mobile (section ménagère).

Et puis, il y aura aussi une route sur laquelle des automobiles débambuleront à une vitesse vertigineuse, sans souci des promeneurs.

Dans l'air, des aéroplanes et des dirigeables évolueront à plaisir, laissant choir sur ceux d'en bas toutes sortes de choses qu'il n'est pas très agréable de recevoir sur la tête.

Maintenant, un point important : Avec quoi figurera-t-on les victimes ? Avec des mannequins ? Mauvais ! absurde ! déplorable !!! Le vrai seul est aimable, vous le savez. Il faut opérer dans les meilleures conditions, que diable !

Il y a, dans nos prisons, un tas de condamnés qui ne font rien, et dont l'existence, assez pénible, est en outre une menace éventuelle pour la société policée (verso). Rien ne serait plus simple que de les *utiliser*, ils remplaceraient les mannequins. On les enfermera dans la maison incendiée, ou dans le train à tamponnement, ou dans le puits à grisou, ou dans la fosse ; on les placera devant l'omnibus ou le

chien enragé, etc., etc.; de la sorte, les vrais sauveteurs, ayant affaire à de *vrais* blessés, apprendront plus pratiquement leur métier.

On passera prochainement chez vous, pour votre souscription au fonds de garantie.

LA POUAIRE

Voyons un peu de patois du voisin. Le voisin, ici, c'est *L'Indépendant*, de Fribourg. D'ailleurs, c'est de l'actualité.

PERTSI chu on cotchiai tot haut,
Dzuillivé dao pichtan;
Et ché dejei tot bas,
Me volon se ré nonmâ.

Che prao que me rappoarté ran
Ni fin, ni paille ni erdzan
Lé dzan quemam mé dé cabosse
Travaillont pas po choche et choche
Chon pas à di à rechiémâ
Lé po l'honneur dé sé bregandâ
Et pu lé conchillés quemandant,
Ch'allavant pas mé ré nonmâ.

Tonneau! farei bi pé l'ossau
Ma fenna tserdrai dao gros mau
Et mé tsertserei onna rogne
Me derei lé n'a vergogne
Du tot illin on n'ourei bramâ
Gros fou, ti bon tchié po l'esrabiou
Gnolu, gnolu, loupin dao djiabiou
N'an pas volu té ré nonmâ.

Me volont prao ré nonmâ
Faut o minté à di l'échpéra
On vindré grindzou, on faré lou pouan
Quand charé pachâ chli moment

Volon pas mé dégomma
L'é onna graucha courlena,
Onna méjon, onna terpena
Me volont prao ré nonmâ!

Dans un salon. — Une demoiselle, maigre comme un cent de clous, fait son entrée.

— Qui est-ce ?

— M^{lle} de X... Elle voudrait se marier, mais elle ne trouve pas. C'est un bâton qui cherche un aveugle.

Au théâtre : — As-tu apporté ta lorgnette ?

— Oui, mais je ne puis pas m'en servir.

— Et pourquoi ?

— J'ai oublié mes bracelets !

REVUE D'ANTAN

(FIN)

Pendant qu'au poids du foin on donne les cartouches,
La musique en entier du Lion-d'Or débouche,
Car le major furieux a crié de tout loin :
« Ou sont-ils donc toujours ces gueux de musiciens ! »
Ceux-ci, bien installés autour d'une salée,
S'inquiétaient assez peu des ordres de l'armée,
Et pensaient qu'en ces lieux, avec bonne raison,
Ils se trouvaient bien mieux qu'au bout du bataillon.

Cependant il fallait se rendre à l'évidence
Et sur des ordres nets lâcher là la bombance,
Reprendre le cornet, la flûte et le basson,
Et s'en aller jouer sous les arbres à Bonzon.
Je me souviens que là et tout en rond rangée,
Une foule entourait la musique assemblée.
On voyait les gamins entr'eux se disputer
Afin d'être choisis pour tenir les cahiers.

Aussi l'air sérieux comme des Jean-Baptiste,
Chaque enfant se disait : « C'est moi qui suis l'ar-
[liste !]

Et lorsque par hasard quelqu'un applaudissait,
Il prenait tout pour lui d'un air fort satisfait.

Les musiciens chez nous toujours ont eu en vue
De peu se fatiguer, et je dois avouer
Qu'ils aimaient beaucoup mieux, les grands jours
[de revue,

Manger de bons morceaux plutôt que d'en jouer.

En dehors de cela, c'était un corps affable,
Débonnaire et poli, aussi, pour commencer,
Basile leur disait d'un ton toujours aimable
En élevant le bras : « Messieurs, quand vous vou-
[drez... »

Et puis, ils avaient tous un faible pour les dames,
Qui le leur rendaient bien, car en ces occasions
Celles-ci préféraient même aux pompons à flamme,
Les baisers plus brûlants des cornets à piston.

Mais bientôt le combat commence sur la place
Et chacun crânement veut montrer son audace.
Attention ! sacrebleu ! disent les officiers,
Soyons calmes, chasseurs ! du sang-froid, grenadiers !

Pour exciter les siens, un lieutenant les loue.
Enfin, le colonel a dit le fameux : « Joue ! »
Pan ! malheur imprévu. J'entends un fusilier
Qui, sans commandement, a fait feu le premier.
A ce fâcheux signal, l'un attend, l'autre tire,
On croirait qu'une toile en ces lieux se déchire,
Et les soldats, honteux, tour à tour font partir
Des coups qui tous ensemble auraient dû retentir.

Regardez galoper ce chef inconsolable
Qui dans son bataillon veut trouver le coupable,
Au sein de la fumée, au milieu du fracas,
Au courroux le plus juste il n'échappera pas.
Il est trouvé. — Lisez sur ce visage blême
La terreur du lourdau, il s'accuse lui-même.
Il dit que de son arme un vice a tout causé,
Que la détente est faible et le ressort usé.

— Ça suffit, dit le chef, en guise de demeure,
Mettez-moi ce crêlin au clou vingt-quatre heures.
Plus loin, des mousquetaires entourés de fumée,
De l'ardeur du combat, ont tous l'âme enflammée.

Ils ont soif de la guerre, et méprisant la paix,
Cherchent un ennemi dans ce nuage épais.
Dans leur enthousiasme, on ne peut les résoudre
A penser que pour rien on brûle tant de poudre.
Il leur semble déjà qu'entendus à leurs pieds
Leurs camarades sont au moins estropiés,
Et quand les coups de feu soudain se ralentissent,
Lorsque dans le lointain les caisses retentissent,

Sur un lieu de carnage, se croyant transportés,
Ils comptent les mourants tombés à leurs côtés.
Ils contemplent la place, et leurs regards farouches
Ne voient un sol jonché .. de papiers de cartouches.
Quand enfin dans les airs s'éloigne la fumée,
Il faut, pour terminer cette belle journée,
Adresser aux soldats quelques mots bien sentis.
Alors le colonel sur son cheval assis,
Au milieu du carré, formé par cette armée,
S'adressant aux troupiers en levant son épée
Leur dit : « Officiers, sous-officiers, soldats,
Aujourd'hui la patrie a suivi vos exploits,
Elle est fière de vous, et si de nos vallées
Un beau jour l'ennemi voulait forcer l'entrée,

Vous seriez toujours prêts à lui dire : Halte-là !
Rebrousse lestement ou subis le trépas.
Car vous avez montré en ce jour de service,
Qu'on ne badine pas avec des soldats suisses. »
Là-dessus, des bravos pleuvent de toutes parts,
Et l'on voit un sergent qui se tient à l'écart,
Essuyer lentement, d'une main fort peu blanche,
Une larme qui coule et tombe sur sa manche.

Tout le monde est ému, aussi quand le préfet,
Avec sa belle écharpe au bas de son gilet,
Entre dans le carré pour prendre la parole,
Un silence parfait règne comme à l'école.
Les officiers promus, rangés devant le front,
Ont tous le sabre au poing pour leur présentation.
Puis le préfet bientôt s'adressant à l'armée
Lui retrace les faits de cette matinée

Et dit : « Braves troupiers, c'est le gouvernement
Qui par ma voix ici vous fait des compliments.
Voici les officiers que l'Etat, cette année,
A choisis pour guider votre vaillante armée.
Vous les suivrez partout, vous les respecterez
Et dans toute occasion vous leur obéirez.
Allez ! rentrez chez vous et que dans vos demeures,
On vous trouve ce soir tous réduits de bonne heure. »

Ce discours prononcé, chacun crie fort haut :
« Vive notre préfet et le canton de Vaud ! »
Sur un ordre du chef, le carré se déplace
Et chaque bataillon va reprendre sa place,
L'un depuis l'Ermitage à la maison Baron,
L'autre depuis chez Dor jusques à l'Eperon,

Enfin pour défilé voilà que tout s'apprête,
On va se mettre en marche, ayant la droite en tête,
Et, rompant un moment sa douce nullité,
Un serre file obscur au grand jour s'est posté.
L'amour propre se glisse au milieu des phalanges,
Chacun y veut fixer la vue et les louanges ;
Et depuis le soldat jusqu'à son colonel
Tout se met dans les rangs sur un pied solennel.
L'un range son shako d'une façon qui flatte,
Un fourrier avec goût rajuste sa cravate,

Un lieutenant coquet, la main dans les cheveux,
Tâche de leur donner quelques contours heureux ;
Devant son peloton, un zélé capitaine
Recommande aux marcheurs une allure certaine ;
Le plus petit soldat, sur ses pieds se dressant,
Prend un air martial et même menaçant.
Cet orgueil envahit jusqu'aux pelotons du centre,
Où plus d'un caporal cherche à rentrer son ventre.

Et lorsque la revue est ainsi terminée,
Comment pour bien des gens finit cette journée ?
Courent-ils déposer le gênant attirail
Qui des petits enfants les fait l'épouvantail ?
Non, ce n'est point ainsi que ces soldats l'entendent,
L'auberge les réclame et les pots les attendent,
Et l'on voit que partout ces gosiers altérés
Vont étancher leur soif à coups peu mesurés.
Aussi le lendemain en bas la Chenalette,
Trouvait-on maints képis et maintes épaulettes
Dont les bords éraillés attestaient à coup sûr
Qu'il y avait eu pour eux combat contre les murs.
Du côté de Tercier on voyait sur l'herbette,
Dans un état piteux quelques vieilles musettes
Dont les bords raplapis ou les fonds éventrés,
Attestaient qu'en ces lieux plus d'un avait chuté.
C'était encore heureux si, couché sur la terre,
On ne rencontrait pas quelque vieux mousquetaire,
Qui ne parvenait pas lundi après midi
A retrouver tout seul le chemin du logis.
Malgré cela, Messieurs, ici, je le répète,
Ces revues me plaisaient, aussi je les regrette.
C'était dans notre vie un jour patriarcal
Où l'amour du pays à l'amour conjugal
S'alliait volontiers.

C'était pour nos districts une fête civique,
Où l'on prenait, c'est vrai, quelquefois une chicque.
Mais où notre pays pouvait avec bonheur
Compter neuf mois plus tard de nouveaux défen-
[seurs.

L. A.

COMME AU TEMPS JADIS.

Les ans passent, les hommes aussi. Les choses se modifient, sans toujours s'améliorer. Les uns regrettent tout d'un passé à jamais disparu ; les autres attendent tout d'un avenir, bien lent souvent à réaliser leurs espérances. La raison est au milieu, sans doute. Le charme n'est pas moins grand d'évoquer la douce poésie du passé que d'escompter les promesses de l'avenir.

Nos vieux us se perdent peu à peu, et nous ne faisons rien ou presque rien pour les retenir. C'est un tort. Il n'est pas encore prouvé que toute conciliation soit impossible entre les traditions chères à nos pères et les conceptions nouvelles de la vie. On en fit en Bretagne une expérience intéressante.

*

C'ÉTAIT en 1901. Un poète breton convolait en justes noces. Ce fut une bien belle fête. Les convives, au nombre de douze cents, portaient tous ou presque tous les riches et pittoresques costumes de la Cornouaille et du pays vannetais.

Tout l'antique cérémonial des noces de jadis fut ressuscité pour cette circonstance. On dit même que la demande en mariage fut faite, non par l'intermédiaire des parents, mais par l'intermédiaire d'un de ces messagers d'amour, qu'on nomme en Bretagne *bazalan* (des deux mots celtiques *baz*, baguette, et *balan*, genêt), parce qu'ils ont d'habitude pour caducée une branche de genêt fleuri.

Il y a une cinquantaine d'années encore, outre leur caducée de genêt, ces *bazalan* avaient pour insigne des bas de chausses bi-partites, dont l'un était rouge et l'autre violet.

Quand un *bazalan* était chargé de demander une jeune fille en mariage, il commençait, bien entendu, par s'assurer en sous-main de son assentiment et celui de ses père et mère. Il revenait alors à la ferme pour la demande officielle ; il était accompagné cette fois-là du jeune homme, à qui l'on ménageait un tête-à-tête avec la jeune fille.

Leur entretien terminé, les nouveaux accor-
dés, se tenant par le petit doigt, s'approchaient de la table où avaient déjà pris place leurs par-